

Caisse des Dépôts et de Développement (CDD)

AVIS DE RECRUTEMENT

La Caisse des Dépôts et de Développement (CDD) lance un appel à candidature pour le recrutement parmi son personnel titulaire ou contractuel, d'un Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (PR-CPMP) de la CDD.

Le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (PR-CPMP) sera choisi suivant une procédure d'appel à candidature interne, à l'aide d'un dossier, sur la base de critères d'intégrité morale, de qualification et d'expérience dans les domaines juridique, technique et économique des marchés publics. Les critères d'intégrité morale constitueront un élément fondamental de la procédure de sélection.

Le PR-CPMP exerce ses fonctions à plein temps et en dehors de toute autre activité.

Poste : Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (PR-CPMP).

Profil /compétences requises :

- Etre employé au sein de la CDD, titulaire ou contractuel ;
- Avoir à occuper au sein de la CDD un poste de Directeur ou de Conseiller ;
- Disposer d'une expérience avérée dans les domaines juridique, technique et économique des marchés publics au sein d'une autorité contractante telle que la CDD elle-même ou au sein d'un établissement assimilé ;
- La qualité du parcours professionnel et les qualifications notamment en marchés publics seront prises en compte dans le dispositif d'évaluation.

Composition du dossier :

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants :

- curriculum vitae détaillé et signé ;
- lettre de motivation adressée au Directeur Général;
- Attestations et/ou contrats justifiant l'expérience professionnelle.

Phases de sélection :

La procédure de sélection du PR-CPMP comprend trois (03) phases :

- Examen de recevabilité et de la conformité des dossiers de candidatures ;
- Evaluation de la qualification, de la compétence et de l'expérience des candidats dont les dossiers ont été jugés recevables ;
- Entretien avec les candidats retenus.

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 24 octobre 2022

Dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être déposées contre décharge, sous pli fermé et porter la mention : « **Candidature pour le recrutement du Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (PR-CPMP) de la CDD** », adressé au nom du Directeur Général de la CDD.

LA DIRECTION GENERALE

